

champs d'expérience de l'île de Billancourt.

V. En même temps que le 3<sup>e</sup> coupon, le voyageur doit présenter son portrait-carte; cette condition est de rigueur, car c'est sur ce portrait-carte que s'applique le billet d'entrée.

VI. La carte d'entrée délivrée à l'Exposition aura une durée qui ne s'étendra pas au-delà du séjour du billet. Ainsi un coupon délivré à la gare de départ le 1<sup>er</sup> et portant la date du 2, ne donnera droit qu'à un carte valable jusqu'au 5.

A partir du 4<sup>e</sup> juin, quelques modifications seront apportées dans la marche des trains sur la ligne du Nord :

1<sup>o</sup> Le train de Lille pour Roubaix, en correspondance avec celui de Paris, partira de Lille à 12 h. 52.

2<sup>o</sup> Le train de Lille à Dunkerque partira de Lille à 12 h. 20, au lieu de 1 h. 45 m.

3<sup>o</sup> Le train d'Armentières pour Lille partira à 3 h. 30 pour arriver à Lille à 4 h. au lieu de 4 h. 30 et sera viasi en correspondance avec celui qui part de Paris à 4 h. 48.

Nos Sapeurs-Pompiers ont célébré dimanche la fête de Saint-Mamert, leur patron.

A onze heures, MM. Julien Lagache, Constantin Descat, J. Renaux-Lemerre, adjoints, et M. le commandant du bataillon du 75<sup>e</sup> en garnison à Roubaix, ont passé le corps en revue sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

Avant la revue, a eu lieu la reconnaissance de deux sergents, MM. Louis Leclercq et François Catel, et de six caporaux, MM. L. Duforest, Breunin, F. Stalle, L. Henu, L. Lussier, J. Looz et Branquart, nommés par arrêté municipal, en date du 21 mai, et approuvé par M. le préfet.

M. le commandant Grimontez a remis ensuite à MM. le lieutenant Humez, le sergent Déleres et le caporal J. Delannoy, les médailles d'argent qui leur ont été décernées par M. le ministre de l'intérieur, pour le dévouement et l'intrépidité dont ils ont fait preuve dans les grands incendies qui ont éclaté à Roubaix.

Notre population tout entière applaudira à ces distinctions, car elle sait apprécier les services désintéressés du corps des Pompiers.

A deux heures, un banquet, présidé par M. Renaux-Lemerre, adjoint, réunissait dans le salon de l'Hôtel, les Pompiers, les invités et des députations des Sapeurs-Pompiers de Tournai et de Courrières (Pas-de-Calais), qui étaient venues assister à la fête.

Au dessert, M. Renaux-Lemerre a pris la parole en ces termes :

« Messieurs, je sais avec plaisir l'occasion qui se présente de pouvoir vous dire combien l'Administration municipale vous est reconnaissante des services que vous avez rendus et que vous ne cessez de rendre journellement à la ville de Roubaix.

C'est surtout dans ces derniers temps, messieurs, que votre courage et votre dévouement ont été mis à une rude épreuve. Les nombreux sinistres qui ont éclaté dans notre ville vous ont toujours trouvés les premiers au danger. Grâce à votre zèle et à l'habileté des chefs qui vous dirigent, des incendies qui auraient pu causer d'effroyables dommages ont été presque aussitôt étouffés. Quand, par exception, le succès n'a pas couronné vos efforts, c'est que, par des circonstances complètement indépendantes de votre volonté, ce résultat était impossible à atteindre.

C'est donc, pénétrée de reconnaissance que l'Administration municipale vient aujourd'hui vous donner, au nom de la ville de Roubaix, un témoignage public de gratitude.

Elle se félicite que votre courage ait été si bien récompensé par l'insigne distinction que le gouvernement de l'Empereur, vient d'accorder à plusieurs d'entre vous.

Si l'Empereur, messieurs, saisit toutes les occasions de prouver aux populations qu'il sait dignement récompenser leurs efforts, il nous appartient aussi de lui prouver qu'il n'a pas affaire à des ingrats.

Je vous propose donc, messieurs, un toast à la santé du Souverain qui dans les conseils de l'Europe a su faire donner à la France la première place, et qui a su porter si haut le nom de notre pays, par la magnifique Exposition universelle de 1867, ce triomphe de l'industrie.

A la santé de l'Impératrice pour le bien que partout elle a su répandre avec prodigalité ! Pour son courage à braver le terrible choléra, afin de porter des consolations aux malheureux atteints du fléau.

A l'avenir de notre belle France, au Prince impérial, dont la santé ne laisse plus aucune inquiétude.

Qu'un seul cri sorte de nos poitrines pour faire retentir celui de *Vive l'Empereur ! Vive l'Impératrice ! Vive le Prince impérial !*

Ce discours a été chaleureusement applaudi.

M. le commandant Grimontez a répondu en portant un toast à l'Administration municipale dont il a constaté la sollicitude pour le corps des Pompiers. « Je remercie l'Administration de cette sollicitude, a dit M. le commandant, et lui donne ici l'assurance qu'elle peut toujours compter sur notre entier dévouement. »

Un toast a été porté à la Grande-Harmonie, par M. Paul Brun ; M. Pierre Parent y a répondu et ses paroles ont été

couvertes par des applaudissements unanimes.

D'autres toast ont ensuite été portés aux invités par M. le commandant Grimontez, et à Messieurs les officiers de la garnison, par M. Cordonnier-Cogé.

Le tir à la cible a eu lieu le lundi après-midi, à l'estaminet de *Ma Campagne*. Voici les noms des vainqueurs :

1<sup>er</sup> prix (une louche en argent) M. Jules Bonnave, lieutenant ;

2<sup>e</sup> prix (2 couverts en argent), M. Charles Toulet ;

3<sup>e</sup> prix (une montre en argent), M. H. Pau ;

4<sup>e</sup> prix (6 couverts en ruolz), M. Desnoulet ;

5<sup>e</sup> prix (1 couvert en argent) M.L. Vannehoucq ;

6<sup>e</sup> prix (6 cuillers à café en argent) M. Ed. Humez.

Un de nos abonnés, que ses affaires appellent fréquemment à Tourcoing, nous écrit pour se plaindre du sans-façon avec lequel on se permet d'entasser les voyageurs dans les omnibus du service municipal.

Il y a quelques jours, par une pluie torrentielle, dans l'omnibus partant de Tourcoing, les quatorze places de l'intérieur furent occupées en un clin-d'œil.

Mais il parait, que « pour l'administration, il n'y a pas de complet et malgré les protestations des voyageurs, vingt victimes ont été emballées dans l'intérieur de la voiture, et sans compter les enfants !

Le conducteur, pour répondre aux plaintes que lui étaient adressées, répondit, sans sourcilier qu'il venait de charrier *vingt-sept colis* de Roubaix à Tourcoing.

C'était presque deux complets !

Habituellement on perçoit le prix des places pendant la route ; les quatorze premiers voyageurs ayant payé, le conducteur a fait monter une seconde catégorie du même nombre, laissant parfaitement libres de descendre ceux qui se permettaient de témoigner leur mécontentement. Ils avaient payé, les malheureux !

Il y a à un abus contre lequel il convient de protester ; l'administration des omnibus doit se conformer au règlement qui lui a été imposé. Nous croyons qu'il suffira d'appeler sur ce fait l'attention des administrations municipales de Roubaix et de Tourcoing pour qu'il ne se renouvelle plus.

L'affaire Ecrepont-Brasme, ex-banquier à Roubaix, prévenu d'abus de confiance et de banqueroute simple, a été appelée hier devant le tribunal correctionnel de Lille. L'audience n'a été levée qu'à sept heures ; elle a été reprise aujourd'hui à deux heures pour entendre la défense de l'accusé.

Après le résumé, le tribunal a remis à huitaine le prononcé du jugement.

Une tentative de meurtre a été commise dimanche soir à Wasquehal. Nous résumons à la hâte les renseignements qui nous parviennent sur cette affaire :

Vers neuf heures et demie, le sieur Decottignies, marchand-épicerie demeurant à Wasquehal, hameau du *Noir-Bonnet*, revenait de Mouveaux où il avait passé une partie de la journée, lorsqu'il arriva chemin du *Vert-Feuillage*, près la ferme Cocheux, il aperçut, marchant à quelques pas devant lui, deux individus qu'il reconnut. C'étaient les nommés Jean-Louis Bonte et son neveu, Louis Bonte, jeune homme de 17 ans. Le premier se trouvait dans un tel état d'ivresse qu'il tomba dans un fossé qui longe le chemin. Son neveu appela Decottignies pour l'aider à le relever ; mais tandis que l'épicerie était baissé, le jeune homme lui porta trois coups de couteau, le premier au bras gauche, le second au sein gauche et le troisième dans le dos.

On accourut aux cris de la victime qui fut transportée dans la ferme voisine. Son état est désespéré : le couteau du meurtrier lui a traversé le poumon : Decottignies, est âgé de 32 ans.

Quant à Louis Bonte et à son oncle, ils ont été arrêtés hier et ont fait des aveux complets.

Diverses versions circulent à Wasquehal et à Croix sur les causes présumées de ce crime. Selon les uns, ils existait depuis longtemps une grande inimitié entre Decottignies et les Bonte. Selon d'autres, il faudrait attribuer à un mouvement de colère l'acte du jeune Bonte, mécontent de voir Decottignies soulever son oncle par le bras et le laisser retomber à plusieurs reprises au fond du fossé. Nous donnons ces deux versions sous toute réserve.

M. le Procureur impérial et M. le Juge d'instruction sont descendus hier à Wasquehal et ont ouvert une enquête qui donnera sans doute tous les éclaircissements nécessaires.

M. Loyal, directeur du cirque auquel il avait donné son nom, et qui a fait à Roubaix plusieurs apparitions, est mort à Caen jeudi dernier.

M. Loyal était décoré de l'ordre de St-Maurice et Lazare d'Italie, et de l'ordre de St-André de Russie.

On trouve encore dans nos campagnes des diseuses de bonne aventure, qui exploitent la crédulité d'âmes trop naïves.

La gendarmerie vient d'arrêter à Seilly-Lannoy une de ces prétendues sorcières, jeune femme de 27 ans, nommée Honorine-Rosalie-Helut, née à Mouvions (Aisne), qui a été rencontrée sans papiers et sans domicile.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*, âgé de 74 ans, natif d'Armentières, a été arrêté en état de vagabondage à Quesnoy-sur-Deule. Malgré son âge avancé, cet individu menait une vie nomade, parcourant les campagnes, couchant dans les fermes et ne vivant que de mendicité.

Dans la nuit du 21 au 22 mai, quatorze jeunes peupliers, plantés dans la pâture du sieur Louis Bernard, cultivateur à Vannebain (canton de Coysing), ont été coupés à un mètre de hauteur. La perte est évaluée à 76 fr. Les auteurs de ce délit, qui se renouvelle malheureusement trop souvent, sont demeurés jusqu'ici inconnus. Une surveillance très-active a été établie.

On trouve encore dans nos campagnes des diseuses de bonne aventure, qui exploitent la crédulité d'âmes trop naïves.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*, âgé de 74 ans, natif d'Armentières, a été arrêté en état de vagabondage à Quesnoy-sur-Deule. Malgré son âge avancé, cet individu menait une vie nomade, parcourant les campagnes, couchant dans les fermes et ne vivant que de mendicité.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*, âgé de 74 ans, natif d'Armentières, a été arrêté en état de vagabondage à Quesnoy-sur-Deule. Malgré son âge avancé, cet individu menait une vie nomade, parcourant les campagnes, couchant dans les fermes et ne vivant que de mendicité.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*, âgé de 74 ans, natif d'Armentières, a été arrêté en état de vagabondage à Quesnoy-sur-Deule. Malgré son âge avancé, cet individu menait une vie nomade, parcourant les campagnes, couchant dans les fermes et ne vivant que de mendicité.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*, âgé de 74 ans, natif d'Armentières, a été arrêté en état de vagabondage à Quesnoy-sur-Deule. Malgré son âge avancé, cet individu menait une vie nomade, parcourant les campagnes, couchant dans les fermes et ne vivant que de mendicité.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*, âgé de 74 ans, natif d'Armentières, a été arrêté en état de vagabondage à Quesnoy-sur-Deule. Malgré son âge avancé, cet individu menait une vie nomade, parcourant les campagnes, couchant dans les fermes et ne vivant que de mendicité.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*, âgé de 74 ans, natif d'Armentières, a été arrêté en état de vagabondage à Quesnoy-sur-Deule. Malgré son âge avancé, cet individu menait une vie nomade, parcourant les campagnes, couchant dans les fermes et ne vivant que de mendicité.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*, âgé de 74 ans, natif d'Armentières, a été arrêté en état de vagabondage à Quesnoy-sur-Deule. Malgré son âge avancé, cet individu menait une vie nomade, parcourant les campagnes, couchant dans les fermes et ne vivant que de mendicité.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*, âgé de 74 ans, natif d'Armentières, a été arrêté en état de vagabondage à Quesnoy-sur-Deule. Malgré son âge avancé, cet individu menait une vie nomade, parcourant les campagnes, couchant dans les fermes et ne vivant que de mendicité.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*, âgé de 74 ans, natif d'Armentières, a été arrêté en état de vagabondage à Quesnoy-sur-Deule. Malgré son âge avancé, cet individu menait une vie nomade, parcourant les campagnes, couchant dans les fermes et ne vivant que de mendicité.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*, âgé de 74 ans, natif d'Armentières, a été arrêté en état de vagabondage à Quesnoy-sur-Deule. Malgré son âge avancé, cet individu menait une vie nomade, parcourant les campagnes, couchant dans les fermes et ne vivant que de mendicité.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*, âgé de 74 ans, natif d'Armentières, a été arrêté en état de vagabondage à Quesnoy-sur-Deule. Malgré son âge avancé, cet individu menait une vie nomade, parcourant les campagnes, couchant dans les fermes et ne vivant que de mendicité.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*, âgé de 74 ans, natif d'Armentières, a été arrêté en état de vagabondage à Quesnoy-sur-Deule. Malgré son âge avancé, cet individu menait une vie nomade, parcourant les campagnes, couchant dans les fermes et ne vivant que de mendicité.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*, âgé de 74 ans, natif d'Armentières, a été arrêté en état de vagabondage à Quesnoy-sur-Deule. Malgré son âge avancé, cet individu menait une vie nomade, parcourant les campagnes, couchant dans les fermes et ne vivant que de mendicité.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*, âgé de 74 ans, natif d'Armentières, a été arrêté en état de vagabondage à Quesnoy-sur-Deule. Malgré son âge avancé, cet individu menait une vie nomade, parcourant les campagnes, couchant dans les fermes et ne vivant que de mendicité.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*, âgé de 74 ans, natif d'Armentières, a été arrêté en état de vagabondage à Quesnoy-sur-Deule. Malgré son âge avancé, cet individu menait une vie nomade, parcourant les campagnes, couchant dans les fermes et ne vivant que de mendicité.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*, âgé de 74 ans, natif d'Armentières, a été arrêté en état de vagabondage à Quesnoy-sur-Deule. Malgré son âge avancé, cet individu menait une vie nomade, parcourant les campagnes, couchant dans les fermes et ne vivant que de mendicité.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*, âgé de 74 ans, natif d'Armentières, a été arrêté en état de vagabondage à Quesnoy-sur-Deule. Malgré son âge avancé, cet individu menait une vie nomade, parcourant les campagnes, couchant dans les fermes et ne vivant que de mendicité.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*, âgé de 74 ans, natif d'Armentières, a été arrêté en état de vagabondage à Quesnoy-sur-Deule. Malgré son âge avancé, cet individu menait une vie nomade, parcourant les campagnes, couchant dans les fermes et ne vivant que de mendicité.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*, âgé de 74 ans, natif d'Armentières, a été arrêté en état de vagabondage à Quesnoy-sur-Deule. Malgré son âge avancé, cet individu menait une vie nomade, parcourant les campagnes, couchant dans les fermes et ne vivant que de mendicité.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*, âgé de 74 ans, natif d'Armentières, a été arrêté en état de vagabondage à Quesnoy-sur-Deule. Malgré son âge avancé, cet individu menait une vie nomade, parcourant les campagnes, couchant dans les fermes et ne vivant que de mendicité.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*, âgé de 74 ans, natif d'Armentières, a été arrêté en état de vagabondage à Quesnoy-sur-Deule. Malgré son âge avancé, cet individu menait une vie nomade, parcourant les campagnes, couchant dans les fermes et ne vivant que de mendicité.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*, âgé de 74 ans, natif d'Armentières, a été arrêté en état de vagabondage à Quesnoy-sur-Deule. Malgré son âge avancé, cet individu menait une vie nomade, parcourant les campagnes, couchant dans les fermes et ne vivant que de mendicité.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*, âgé de 74 ans, natif d'Armentières, a été arrêté en état de vagabondage à Quesnoy-sur-Deule. Malgré son âge avancé, cet individu menait une vie nomade, parcourant les campagnes, couchant dans les fermes et ne vivant que de mendicité.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*, âgé de 74 ans, natif d'Armentières, a été arrêté en état de vagabondage à Quesnoy-sur-Deule. Malgré son âge avancé, cet individu menait une vie nomade, parcourant les campagnes, couchant dans les fermes et ne vivant que de mendicité.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*, âgé de 74 ans, natif d'Armentières, a été arrêté en état de vagabondage à Quesnoy-sur-Deule. Malgré son âge avancé, cet individu menait une vie nomade, parcourant les campagnes, couchant dans les fermes et ne vivant que de mendicité.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*, âgé de 74 ans, natif d'Armentières, a été arrêté en état de vagabondage à Quesnoy-sur-Deule. Malgré son âge avancé, cet individu menait une vie nomade, parcourant les campagnes, couchant dans les fermes et ne vivant que de mendicité.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*, âgé de 74 ans, natif d'Armentières, a été arrêté en état de vagabondage à Quesnoy-sur-Deule. Malgré son âge avancé, cet individu menait une vie nomade, parcourant les campagnes, couchant dans les fermes et ne vivant que de mendicité.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*, âgé de 74 ans, natif d'Armentières, a été arrêté en état de vagabondage à Quesnoy-sur-Deule. Malgré son âge avancé, cet individu menait une vie nomade, parcourant les campagnes, couchant dans les fermes et ne vivant que de mendicité.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*, âgé de 74 ans, natif d'Armentières, a été arrêté en état de vagabondage à Quesnoy-sur-Deule. Malgré son âge avancé, cet individu menait une vie nomade, parcourant les campagnes, couchant dans les fermes et ne vivant que de mendicité.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*, âgé de 74 ans, natif d'Armentières, a été arrêté en état de vagabondage à Quesnoy-sur-Deule. Malgré son âge avancé, cet individu menait une vie nomade, parcourant les campagnes, couchant dans les fermes et ne vivant que de mendicité.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*, âgé de 74 ans, natif d'Armentières, a été arrêté en état de vagabondage à Quesnoy-sur-Deule. Malgré son âge avancé, cet individu menait une vie nomade, parcourant les campagnes, couchant dans les fermes et ne vivant que de mendicité.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*, âgé de 74 ans, natif d'Armentières, a été arrêté en état de vagabondage à Quesnoy-sur-Deule. Malgré son âge avancé, cet individu menait une vie nomade, parcourant les campagnes, couchant dans les fermes et ne vivant que de mendicité.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*, âgé de 74 ans, natif d'Armentières, a été arrêté en état de vagabondage à Quesnoy-sur-Deule. Malgré son âge avancé, cet individu menait une vie nomade, parcourant les campagnes, couchant dans les fermes et ne vivant que de mendicité.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*, âgé de 74 ans, natif d'Armentières, a été arrêté en état de vagabondage à Quesnoy-sur-Deule. Malgré son âge avancé, cet individu menait une vie nomade, parcourant les campagnes, couchant dans les fermes et ne vivant que de mendicité.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*, âgé de 74 ans, natif d'Armentières, a été arrêté en état de vagabondage à Quesnoy-sur-Deule. Malgré son âge avancé, cet individu menait une vie nomade, parcourant les campagnes, couchant dans les fermes et ne vivant que de mendicité.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*, âgé de 74 ans, natif d'Armentières, a été arrêté en état de vagabondage à Quesnoy-sur-Deule. Malgré son âge avancé, cet individu menait une vie nomade, parcourant les campagnes, couchant dans les fermes et ne vivant que de mendicité.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*, âgé de 74 ans, natif d'Armentières, a été arrêté en état de vagabondage à Quesnoy-sur-Deule. Malgré son âge avancé, cet individu menait une vie nomade, parcourant les campagnes, couchant dans les fermes et ne vivant que de mendicité.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*, âgé de 74 ans, natif d'Armentières, a été arrêté en état de vagabondage à Quesnoy-sur-Deule. Malgré son âge avancé, cet individu menait une vie nomade, parcourant les campagnes, couchant dans les fermes et ne vivant que de mendicité.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*, âgé de 74 ans, natif d'Armentières, a été arrêté en état de vagabondage à Quesnoy-sur-Deule. Malgré son âge avancé, cet individu menait une vie nomade, parcourant les campagnes, couchant dans les fermes et ne vivant que de mendicité.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*, âgé de 74 ans, natif d'Armentières, a été arrêté en état de vagabondage à Quesnoy-sur-Deule. Malgré son âge avancé, cet individu menait une vie nomade, parcourant les campagnes, couchant dans les fermes et ne vivant que de mendicité.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*, âgé de 74 ans, natif d'Armentières, a été arrêté en état de vagabondage à Quesnoy-sur-Deule. Malgré son âge avancé, cet individu menait une vie nomade, parcourant les campagnes, couchant dans les fermes et ne vivant que de mendicité.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*, âgé de 74 ans, natif d'Armentières, a été arrêté en état de vagabondage à Quesnoy-sur-Deule. Malgré son âge avancé, cet individu menait une vie nomade, parcourant les campagnes, couchant dans les fermes et ne vivant que de mendicité.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*, âgé de 74 ans, natif d'Armentières, a été arrêté en état de vagabondage à Quesnoy-sur-Deule. Malgré son âge avancé, cet individu menait une vie nomade, parcourant les campagnes, couchant dans les fermes et ne vivant que de mendicité.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*, âgé de 74 ans, natif d'Armentières, a été arrêté en état de vagabondage à Quesnoy-sur-Deule. Malgré son âge avancé, cet individu menait une vie nomade, parcourant les campagnes, couchant dans les fermes et ne vivant que de mendicité.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*, âgé de 74 ans, natif d'Armentières, a été arrêté en état de vagabondage à Quesnoy-sur-Deule. Malgré son âge avancé, cet individu menait une vie nomade, parcourant les campagnes, couchant dans les fermes et ne vivant que de mendicité.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*, âgé de 74 ans, natif d'Armentières, a été arrêté en état de vagabondage à Quesnoy-sur-Deule. Malgré son âge avancé, cet individu menait une vie nomade, parcourant les campagnes, couchant dans les fermes et ne vivant que de mendicité.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*, âgé de 74 ans, natif d'Armentières, a été arrêté en état de vagabondage à Quesnoy-sur-Deule. Malgré son âge avancé, cet individu menait une vie nomade, parcourant les campagnes, couchant dans les fermes et ne vivant que de mendicité.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*, âgé de 74 ans, natif d'Armentières, a été arrêté en état de vagabondage à Quesnoy-sur-Deule. Malgré son âge avancé, cet individu menait une vie nomade, parcourant les campagnes, couchant dans les fermes et ne vivant que de mendicité.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*, âgé de 74 ans, natif d'Armentières, a été arrêté en état de vagabondage à Quesnoy-sur-Deule. Malgré son âge avancé, cet individu menait une vie nomade, parcourant les campagnes, couchant dans les fermes et ne vivant que de mendicité.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*, âgé de 74 ans, natif d'Armentières, a été arrêté en état de vagabondage à Quesnoy-sur-Deule. Malgré son âge avancé, cet individu menait une vie nomade, parcourant les campagnes, couchant dans les fermes et ne vivant que de mendicité.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*, âgé de 74 ans, natif d'Armentières, a été arrêté en état de vagabondage à Quesnoy-sur-Deule. Malgré son âge avancé, cet individu menait une vie nomade, parcourant les campagnes, couchant dans les fermes et ne vivant que de mendicité.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*, âgé de 74 ans, natif d'Armentières, a été arrêté en état de vagabondage à Quesnoy-sur-Deule. Malgré son âge avancé, cet individu menait une vie nomade, parcourant les campagnes, couchant dans les fermes et ne vivant que de mendicité.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*, âgé de 74 ans, natif d'Armentières, a été arrêté en état de vagabondage à Quesnoy-sur-Deule. Malgré son âge avancé, cet individu menait une vie nomade, parcourant les campagnes, couchant dans les fermes et ne vivant que de mendicité.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*, âgé de 74 ans, natif d'Armentières, a été arrêté en état de vagabondage à Quesnoy-sur-Deule. Malgré son âge avancé, cet individu menait une vie nomade, parcourant les campagnes, couchant dans les fermes et ne vivant que de mendicité.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*, âgé de 74 ans, natif d'Armentières, a été arrêté en état de vagabondage à Quesnoy-sur-Deule. Malgré son âge avancé, cet individu menait une vie nomade, parcourant les campagnes, couchant dans les fermes et ne vivant que de mendicité.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*, âgé de 74 ans, natif d'Armentières, a été arrêté en état de vagabondage à Quesnoy-sur-Deule. Malgré son âge avancé, cet individu menait une vie nomade, parcourant les campagnes, couchant dans les fermes et ne vivant que de mendicité.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*, âgé de 74 ans, natif d'Armentières, a été arrêté en état de vagabondage à Quesnoy-sur-Deule. Malgré son âge avancé, cet individu menait une vie nomade, parcourant les campagnes, couchant dans les fermes et ne vivant que de mendicité.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*, âgé de 74 ans, natif d'Armentières, a été arrêté en état de vagabondage à Quesnoy-sur-Deule. Malgré son âge avancé, cet individu menait une vie nomade, parcourant les campagnes, couchant dans les fermes et ne vivant que de mendicité.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*, âgé de 74 ans, natif d'Armentières, a été arrêté en état de vagabondage à Quesnoy-sur-Deule. Malgré son âge avancé, cet individu menait une vie nomade, parcourant les campagnes, couchant dans les fermes et ne vivant que de mendicité.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*, âgé de 74 ans, natif d'Armentières, a été arrêté en état de vagabondage à Quesnoy-sur-Deule. Malgré son âge avancé, cet individu menait une vie nomade, parcourant les campagnes, couchant dans les fermes et ne vivant que de mendicité.

Le 25 mai, le nommé Henri Croix, dit *l'Oiseau fatigué*